

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3 500 habitants et plus : VILLE DE SECLIN (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21590560500014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE SECLIN (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet



B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	44
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	51
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	52
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	53
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	54
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.



Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des gr
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	12598

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	55000.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1647.90
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1703.74
3 Dépenses d'équipement brut / population	274.53
4 Encours de dette / population (2) (3)	377.66
5 DGF / population	216.98
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64.55
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.68
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16.11
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	16.11
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.28

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	24 170 578,92	23 808 914,61	6 939 230,95	A1 6 577 566,64
Investissement	3 065 086,93	1 436 077,72	(2) 1 285 249,02	A2 -343 760,19
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	21 105 491,99	22 372 836,89	(3) 5 653 981,93	A3 6 921 326,83

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 943 574,79	III + IV 374 910,00	B1 -568 664,79
Investissement	I 943 574,79	III 374 910,00	B2 -568 664,79
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

TOTAL	A1 + B1	6 008 901,85
Investissement	A2 + B2	-912 424,98
Fonctionnement	A3 + B3	6 921 326,83

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 943 574,79
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
210000001	Opération d'équipement n° 210000001	209 274,36
22001	Opération d'équipement n° 22001	39 890,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	132 165,39
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	562 244,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 374 910,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	132 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	21 105 491,99	G	22 372 836,89
	Section d'investissement	B	3 065 086,93	H	1 436 077,72
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	5 653 981,93
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 285 249,02
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	24 170 578,92	= G + H + I + J	30 748 145,56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	943 574,79	L	374 910,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	943 574,79	= K + L	374 910,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	21 105 491,99	= G + I + K	28 026 818,82
	Section d'investissement	= B + D + F	4 008 661,72	= H + J + L	3 096 236,74
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	25 114 153,71	= G + H + I + J + K + L	31 123 055,56

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		288 252,62
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		242 910,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	631 088,78	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	13 584,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 929 469,98	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	44 356,11	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 618 498,87	531 162,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	347 880,02
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	381 240,95	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		381 240,95	347 880,02
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 2 999 739,82	II 879 042,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	7 121,25	498 809,22
041	Opérations patrimoniales (8)	58 225,86	58 225,86
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 65 347,11	IV 557 035,08

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	3 065 086,93	II + IV	1 436 077,72
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 285 249,02
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	3 065 086,93	II + IV + VI + VII	2 721 326,74
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-343 760,19		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	5 574 858,13	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 302 847,48
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	13 473 537,33	73 Impôts et taxes (sauf 731)	7 708 755,00
		731 Fiscalité locale	9 680 788,71
		74 Dotations et participations (1)	3 241 650,57
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1 430 831,71	75 Autres produits de gestion courante (1)	265 883,23
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	59 977,98
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	20 479 227,17	Total recettes de gestion des services	22 259 902,97
66 Charges financières	106 529,30	76 Produits financiers	1 307,07
67 Charges spécifiques (1)	20 926,30	77 Produits spécifiques (1)	11 495,73
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	93 009,87
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 20 606 682,77	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 22 365 715,64

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	498 809,22	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	7 121,25
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 498 809,22	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 7 121,25

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 21 105 491,99	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 22 372 836,89
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 5 653 981,93

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 21 105 491,99	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 28 026 818,82
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	6 921 326,83
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	7 121,25	7 121,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	381 240,95	0,00	381 240,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	297 272,88		297 272,88
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	333 815,90	4 111,20	337 927,10
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	13 584,00	0,00	13 584,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 929 469,98	54 114,66	1 983 584,64
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	44 356,11	0,00	44 356,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 999 739,82	65 347,11	3 065 086,93

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	5 574 858,13		5 574 858,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	13 473 537,33		13 473 537,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 430 831,71	0,00	1 430 831,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	106 529,30	0,00	106 529,30
67	Charges spécifiques (9)	20 926,30	6 385,00	27 311,30
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	492 424,22	492 424,22
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		20 606 682,77	498 809,22	21 105 491,99

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	347 880,02	0,00	347 880,02
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	288 252,62	0,00	288 252,62
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	242 910,00	0,00	242 910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	6 385,00	6 385,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	58 225,86	58 225,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		492 424,22	492 424,22
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		879 042,64	557 035,08	1 436 077,72

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

1 285 249,02

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	59 977,98		59 977,98
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 302 847,48		1 302 847,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 708 755,00		7 708 755,00
731	Fiscalité locale	9 680 788,71		9 680 788,71
74	Dotations et participations (8)	3 241 650,57		3 241 650,57
75	Autres produits de gestion courante(8)	265 883,23	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 307,07	0,00	1 307,07
77	Produits spécifiques (8)	11 495,73	7 121,25	18 616,98
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	93 009,87	0,00	93 009,87
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		22 365 715,64	7 121,25	22 372 836,89

Pour information R002 Résultat positif reporté

5 653 981,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.



(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		5 384 310,42	3 065 086,93	943 574,79	1 375 648,70	0,00	3 065 086,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	466 434,04	333 815,90	132 165,39	452,75	0,00	333 815,90
204	Subventions d'équipement versées (7)	61 170,40	13 584,00	0,00	47 586,40	0,00	13 584,00
21	Immobilisations corporelles	3 320 760,67	1 929 469,98	562 244,11	829 046,58	0,00	1 929 469,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	75 945,31	44 356,11	0,00	31 589,20	0,00	44 356,11
	Total des opérations d'équipement (3)	810 000,00	297 272,88	249 165,29	263 561,83	0,00	297 272,88
Total des dépenses d'équipement		4 734 310,42	2 618 498,87	943 574,79	1 172 236,76	0,00	2 618 498,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	420 000,00	381 240,95	0,00	38 759,05		381 240,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		420 000,00	381 240,95	0,00	38 759,05	0,00	381 240,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 154 310,42	2 999 739,82	943 574,79	1 210 995,81	0,00	2 999 739,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	30 000,00	7 121,25		22 878,75		7 121,25
041	Opérations patrimoniales (6)	200 000,00	58 225,86		141 774,14		58 225,86
Total des dépenses d'ordre		230 000,00	65 347,11		164 652,89		65 347,11
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		5 384 310,42	3 065 086,93	943 574,79	1 375 648,70	0,00	3 065 086,93

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 059-215905605-20240405-D2CM05042024-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 099 061,40	1 436 077,72	374 910,00	2 288 073,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	425 950,00	288 252,62	132 000,00	5 697,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	242 910,00	242 910,00	14 180,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		925 950,00	531 162,62	374 910,00	19 877,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00	347 880,02	0,00	-207 880,02
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		140 000,00	347 880,02	0,00	-207 880,02
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 065 950,00	879 042,64	374 910,00	-188 002,64
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 233 111,40			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	600 000,00	498 809,22		101 190,78
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	58 225,86		141 774,14
Total des recettes d'ordre		3 033 111,40	557 035,08		2 476 076,32
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		1 285 249,02			
Total des recettes d'investissement cumulées		5 384 310,42	2 721 326,74	374 910,00	2 288 073,68

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		5 384 310,42	3 065 086,93	943 574,79	1 375 648,70	0,00	3 065 086,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	466 434,04	333 815,90	132 165,39	452,75	0,00	333 815,90
2031	Frais d'études	414 133,30	285 056,76	127 342,54	1 734,00	0,00	285 056,76
2033	Frais d'insertion	0,00	108,00	0,00	-108,00	0,00	108,00
2051	Concessions, droits similaires	52 300,74	48 651,14	4 822,85	-1 173,25	0,00	48 651,14
204	Subventions d'équipement versées (9)	61 170,40	13 584,00	0,00	47 586,40	0,00	13 584,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	61 170,40	13 584,00	0,00	47 586,40	0,00	13 584,00
21	Immobilisations corporelles	3 320 760,67	1 929 469,98	562 244,11	829 046,58	0,00	1 929 469,98
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	26 000,00	18 111,71	5 138,76	2 749,53	0,00	18 111,71
2128	Autres agencements et aménagements	276 535,20	88 880,26	54 518,42	133 136,52	0,00	88 880,26
21311	Bâtiments administratifs	39 000,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	176 015,33	82 275,73	10 326,96	83 412,64	0,00	82 275,73
21314	Bâtiments culturels et sportifs	171 500,00	64 504,84	0,00	106 995,16	0,00	64 504,84
21316	Equipements du cimetière	128 000,00	17 640,00	25 752,00	84 608,00	0,00	17 640,00
21318	Autres bâtiments publics	207 110,19	94 307,75	80 234,72	32 567,72	0,00	94 307,75
21351	Bâtiments publics	637 266,38	496 471,82	11 114,28	129 680,28	0,00	496 471,82
2138	Autres constructions	60 000,00	0,00	14 892,65	45 107,35	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	49 486,40	30 510,84	14 718,77	4 256,79	0,00	30 510,84
21534	Réseaux d'électrification	77 757,93	425 274,00	126 535,97	-474 052,04	0,00	425 274,00
21538	Autres réseaux	617 000,00	0,00	0,00	617 000,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	954,00	0,00	4 046,00	0,00	954,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	245 133,39	189 524,08	46 659,72	8 949,59	0,00	189 524,08
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	57 000,00	3 706,39	0,00	53 293,61	0,00	3 706,39
21621	Biens sous-jacents	43 000,00	41 530,00	250,80	1 219,20	0,00	41 530,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	4 278,00	0,00	-4 278,00	0,00	4 278,00
21828	Autres matériels de transport	86 400,00	97 665,95	52 652,15	-63 918,10	0,00	97 665,95
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	3 390,00	30 999,60	-34 389,60	0,00	3 390,00
21838	Autre matériel informatique	100 200,00	57 324,00	768,92	42 107,08	0,00	57 324,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	52 510,00	11 507,58	296,45	40 705,97	0,00	11 507,58
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	83 474,69	36 805,65	35 568,37	11 100,67	0,00	36 805,65
2188	Autres immobilisations corporelles	182 371,16	164 807,38	51 815,57	-34 251,79	0,00	164 807,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	75 945,31	44 356,11	0,00	31 589,20	0,00	44 356,11
2313	Constructions	15 945,31	15 945,31	0,00	0,00	0,00	15 945,31
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	40 000,00	28 410,80	0,00	11 589,20	0,00	28 410,80



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour réalisation, dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations hors AP
Total des opérations d'équipement (4)		810 000,00	297 272,88	249 165,29	263 561,83	0,00	297 272,88
Total des dépenses d'équipement		4 734 310,42	2 618 498,87	943 574,79	1 172 236,76	0,00	2 618 498,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	420 000,00	381 240,95	0,00	38 759,05		381 240,95
1641	Emprunts en euros	420 000,00	381 240,95	0,00	38 759,05		381 240,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		420 000,00	381 240,95	0,00	38 759,05	0,00	381 240,95
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 154 310,42	2 999 739,82	943 574,79	1 210 995,81	0,00	2 999 739,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	30 000,00	7 121,25		22 878,75		7 121,25
	Reprise sur autofinancement antérieur	30 000,00	7 121,25		22 878,75		7 121,25
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	20 000,00	4 066,02		15 933,98		4 066,02
13913	Subv. transf. Départements	8 300,00	2 256,00		6 044,00		2 256,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	1 000,00	208,00		792,00		208,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	700,00	591,23		108,77		591,23
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	58 225,86		141 774,14		58 225,86
2031	Frais d'études	0,00	4 111,20		-4 111,20		4 111,20
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00	0,00		50 000,00		0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	21 969,79		-21 969,79		21 969,79
21318	Autres bâtiments publics	60 000,00	19 500,00		40 500,00		19 500,00
21351	Bâtiments publics	0,00	2 031,01		-2 031,01		2 031,01
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 613,86		-10 613,86		10 613,86
2313	Constructions	90 000,00	0,00		90 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		230 000,00	65 347,11		164 652,89		65 347,11

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			810 000,00	297 272,88	249 165,29	263 561,83	435 244,84	0,00	297 272,88
210000001	TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE		600 000,00	294 823,97	209 274,36	95 901,67	432 795,93	0,00	294 823,97
22001	RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		210 000,00	2 448,91	39 890,93	167 660,16	2 448,91	0,00	2 448,91

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21000001
LIBELLE : TRAVAUX SALLE DE SPECTACLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		600 000,00	A1 294 823,97	209 274,36	95 901,67	A2 432 795,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	600 000,00	294 823,97	205 909,55	99 266,48	432 795,93
2031	Frais d'études	600 000,00	294 823,97	205 909,55	99 266,48	432 795,93
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 364,81	-3 364,81	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 364,81	-3 364,81	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-294 823,97	B2 - A2	-432 795,93

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22001
LIBELLE : RESTRUCTURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		210 000,00	2 448,91	39 890,93	167 660,16	2 448,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	2 448,91	35 186,93	-17 635,84	2 448,91
2031	Frais d'études	20 000,00	2 340,91	35 186,93	-17 527,84	2 340,91
2033	Frais d'insertion	0,00	108,00	0,00	-108,00	108,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
21351	Bâtiments publics	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	40 000,00	0,00	4 704,00	35 296,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	4 704,00	-4 704,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-2 448,91	B2 - A2	-2 448,91

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 059-215905605-20240405-D2CM05042024-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 099 061,40	1 436 077,72	374 910,00	2 288 073,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	425 950,00	288 252,62	132 000,00	5 697,38
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	52 250,00	32 209,00	0,00	20 041,00
1312	Subv. transf. Régions	36 520,00	30 256,84	0,00	6 263,16
1313	Subv. transf. Départements	46 800,00	46 000,00	0,00	800,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	55 000,00	55 133,20	0,00	-133,20
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 000,00	357,07	2 000,00	-357,07
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	66 289,03	0,00	-66 289,03
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	12 055,35	0,00	-12 055,35
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	143 380,00	43 381,01	100 000,00	-1,01
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	90 000,00	0,00	30 000,00	60 000,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	2 571,12	0,00	-2 571,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	500 000,00	242 910,00	242 910,00	14 180,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	242 910,00	242 910,00	14 180,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		925 950,00	531 162,62	374 910,00	19 877,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00	347 880,02	0,00	-207 880,02
10222	FCTVA	140 000,00	284 922,40	0,00	-144 922,40
10226	Taxe d'aménagement	0,00	62 957,62	0,00	-62 957,62
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		140 000,00	347 880,02	0,00	-207 880,02
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 065 950,00	879 042,64	374 910,00	-188 002,64
021	Virement de la section de fonctionnement	2 233 111,40	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	600 000,00	498 809,22		101 190,78
21828	Autres matériels de transport	0,00	500,00		-500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	2 980,00		-2 980,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 905,00		-2 905,00
28031	Frais d'études	7 000,00	13 661,20		-6 661,20

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser (2)	Crédits sans emploi (3)
280422	Privé - Bâtiments et installations	21 000,00	10 668,73		10 331,27
2805	Licences, logiciels, droits similaires	22 000,00	13 330,44		8 669,56
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	31 000,00	2 568,00		28 432,00
281561	Matériel roulant	11 000,00	0,00		11 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	26 000,00	4 056,00		21 944,00
2815731	Matériel roulant	0,00	2 229,00		-2 229,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00	0,00		4 000,00
281578	Autre matériel technique	0,00	3 367,00		-3 367,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	100 000,00	134 611,40		-34 611,40
281828	Autres matériels de transport	34 000,00	36 690,98		-2 690,98
281831	Matériel informatique scolaire	4 000,00	3 346,00		654,00
281838	Autre matériel informatique	51 000,00	61 884,88		-10 884,88
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	12 000,00	12 914,52		-914,52
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 000,00	34 058,39		941,61
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00		1 000,00
28186	Cheptel	0,00	775,00		-775,00
28188	Autres immo. corporelles	241 000,00	158 262,68		82 737,32
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00	58 225,86		141 774,14
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00		100 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00	4 111,20		15 888,80
238	Avances commandes immo corporelles	80 000,00	54 114,66		25 885,34
Total des recettes d'ordre		3 033 111,40	557 035,08		2 476 076,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		23 893 411,40	20 802 104,42	303 387,57	0,00	2 787 919,41	0,00	21 105 491,99
011	Charges à caractère général (3)	5 884 300,00	5 330 119,21	244 738,92	0,00	309 441,87	0,00	5 574 858,13
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 600 000,00	13 473 537,33	0,00	0,00	126 462,67		13 473 537,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 431 000,00	1 421 671,13	9 160,58	0,00	168,29	0,00	1 430 831,71
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 915 300,00	20 225 327,67	253 899,50	0,00	436 072,83	0,00	20 479 227,17
66	Charges financières	120 000,00	57 041,23	49 488,07	0,00	13 470,70		106 529,30
67	Charges spécifiques (3)	25 000,00	20 926,30	0,00	0,00	4 073,70		20 926,30
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		145 000,00	77 967,53	49 488,07	0,00	17 544,40		127 455,60
Total des dépenses réelles		21 060 300,00	20 303 295,20	303 387,57	0,00	453 617,23	0,00	20 606 682,77
023	Virement à la section d'investissement	2 233 111,40	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	600 000,00	498 809,22			101 190,78		498 809,22
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 833 111,40	498 809,22			2 334 302,18		498 809,22

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	23 893 411,40	20 802 104,42	303 387,57	0,00	2 787 919,41	0,00	21 105 491,99
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		21 793 700,00	22 268 778,78	104 058,11	0,00	-579 136,89
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	59 977,98	0,00	0,00	40 022,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400 000,00	1 198 789,37	104 058,11	0,00	97 152,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 400,00	7 708 755,00	0,00	0,00	2 645,00
731	Fiscalité locale	9 458 000,00	9 680 788,71	0,00	0,00	-222 788,71
74	Dotations et participations (3)	2 733 500,00	3 241 650,57	0,00	0,00	-508 150,57
75	Autres produits de gestion courante (3)	330 000,00	265 883,23	0,00	0,00	64 116,77
Total des recettes de gestion des services		21 732 900,00	22 155 844,86	104 058,11	0,00	-527 002,97
76	Produits financiers	800,00	1 307,07	0,00	0,00	-507,07
77	Produits spécifiques (3)	30 000,00	11 495,73	0,00	0,00	18 504,27
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	93 009,87			-93 009,87
Total des recettes financières		30 800,00	105 812,67	0,00	0,00	-75 012,67
Total des recettes réelles		21 763 700,00	22 261 657,53	104 058,11	0,00	-602 015,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00	7 121,25			22 878,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	7 121,25			22 878,75
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 653 981,93				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		27 447 681,93	27 922 760,71	104 058,11	0,00	-579 136,89

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 059-215905605-20240405-D2CM05042024-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		23 893 411,40	20 802 104,42	303 387,57	0,00	2 787 919,41	0,00	21 105 491,99
011	Charges à caractère général (4)	5 884 300,00	5 330 119,21	244 738,92	0,00	309 441,87	0,00	5 574 858,13
60268	Autres produits pharmaceutiques	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	6 320,00	894,00	0,00	0,00	5 426,00	0,00	894,00
6042	Achats de prestations de services	304 110,00	257 558,22	7 249,08	0,00	39 302,70	0,00	264 807,30
60611	Eau et assainissement	94 800,00	93 248,18	0,00	0,00	1 551,82	0,00	93 248,18
60612	Energie - Electricité	1 481 725,00	1 384 941,33	0,00	0,00	96 783,67	0,00	1 384 941,33
60613	Chauffage urbain	35 100,00	96 088,17	0,00	0,00	-60 988,17	0,00	96 088,17
60621	Combustibles	10 000,00	10 081,26	0,00	0,00	-81,26	0,00	10 081,26
60622	Carburants	70 000,00	79 053,27	0,00	0,00	-9 053,27	0,00	79 053,27
60623	Alimentation	411 385,00	416 194,21	5 491,11	0,00	-10 300,32	0,00	421 685,32
60624	Produits de traitement	15 920,00	19 053,57	0,00	0,00	-3 133,57	0,00	19 053,57
60628	Autres fournitures non stockées	71 590,00	45 315,50	810,37	0,00	25 464,13	0,00	46 125,87
60631	Fournitures d'entretien	74 305,00	96 900,37	749,02	0,00	-23 344,39	0,00	97 649,39
60632	Fournitures de petit équipement	134 030,00	168 995,51	3 387,44	0,00	-38 352,95	0,00	172 382,95
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	8 170,61	0,00	0,00	1 829,39	0,00	8 170,61
60636	Habillement et vêtements de travail	36 920,00	31 731,95	288,00	0,00	4 900,05	0,00	32 019,95
6064	Fournitures administratives	36 490,00	30 725,74	0,00	0,00	5 764,26	0,00	30 725,74
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	35 680,00	34 465,92	62,29	0,00	1 151,79	0,00	34 528,21
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	2 523,32	164,48	0,00	-2 687,80	0,00	2 687,80
6067	Fournitures scolaires	44 765,00	31 946,11	0,00	0,00	12 818,89	0,00	31 946,11
6068	Autres matières et fournitures	92 850,00	66 373,61	2 994,60	0,00	23 481,79	0,00	69 368,21
611	Contrats de prestations de services	147 540,00	99 439,83	8 439,07	0,00	39 661,10	0,00	107 878,90
6132	Locations immobilières	37 000,00	36 467,08	1 593,92	0,00	-1 061,00	0,00	38 061,00
61351	Matériel roulant	118 080,00	88 418,10	41 463,99	0,00	-11 802,09	0,00	129 882,09
61358	Autres	233 839,66	191 726,51	5 851,50	0,00	36 261,65	0,00	197 578,01
61521	Entretien terrains	278 200,00	305 153,60	8 346,35	0,00	-35 299,95	0,00	313 499,95
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	116 120,00	71 734,67	8 990,88	0,00	35 394,45	0,00	80 725,55
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	18 820,25	0,00	0,00	-18 820,25	0,00	18 820,25
615232	Entretien, réparations réseaux	140 115,00	6 249,06	2 163,48	0,00	131 702,46	0,00	8 412,54
61551	Entretien matériel roulant	48 000,00	67 242,92	2 000,00	0,00	-21 242,92	0,00	69 242,92
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 765,00	75 274,27	0,00	0,00	-29 509,27	0,00	75 274,27
6156	Maintenance	281 103,40	323 683,62	58 118,26	0,00	-100 698,48	0,00	381 801,88
6161	Multirisques	79 100,00	90 205,85	0,00	0,00	-11 105,85	0,00	90 205,85
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	2 080,43	0,00	0,00	10 919,57	0,00	2 080,43
617	Etudes et recherches	66 820,00	32 130,20	20 808,00	0,00	13 881,80	0,00	52 938,20
6182	Documentation générale et technique	17 425,00	15 125,15	480,00	0,00	1 819,85	0,00	15 605,15

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le formation, Pour information, ID : 059-215905605-20240405-D2CM05042024-DE	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	26 354,40	6 516,50	0,00	17 129,10	0,00	32 870,90
6185	Frais de colloques et de séminaires	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	429 714,00	229 328,32	27 898,38	0,00	172 487,30	0,00	257 226,70
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	650,00	422,27	0,00	0,00	227,73	0,00	422,27
62268	Autres honoraires, conseils	52 480,00	10 277,43	0,00	0,00	42 202,57	0,00	10 277,43
6228	Divers	5 520,00	0,00	0,00	0,00	5 520,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	7 235,07	0,00	0,00	-5 235,07	0,00	7 235,07
6232	Fêtes et cérémonies	299 185,00	304 092,32	23 500,12	0,00	-28 407,44	0,00	327 592,44
6234	Réceptions	30 805,00	12 043,41	5 250,38	0,00	13 511,21	0,00	17 293,79
6236	Catalogues et imprimés	40 600,00	41 337,90	0,00	0,00	-737,90	0,00	41 337,90
6238	Divers	6 520,00	4 095,30	183,70	0,00	2 241,00	0,00	4 279,00
6245	Transports de personnes extérieures	87 910,00	67 461,79	1 738,00	0,00	18 710,21	0,00	69 199,79
6251	Voyages, déplacements et missions	12 000,00	3 731,78	0,00	0,00	8 268,22	0,00	3 731,78
6261	Frais d'affranchissement	52 260,00	57 989,33	0,00	0,00	-5 729,33	0,00	57 989,33
6262	Frais de télécommunications	97 902,94	91 494,63	0,00	0,00	6 408,31	0,00	91 494,63
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 732,70	0,00	0,00	-1 732,70	0,00	1 732,70
6281	Concours divers (cotisations)	41 930,00	70 401,42	0,00	0,00	-28 471,42	0,00	70 401,42
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	166,80	0,00	0,00	3 833,20	0,00	166,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 105,00	27 159,17	0,00	0,00	2 945,83	0,00	27 159,17
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	820,00	0,00	0,00	0,00	820,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	2 925,57	0,00	0,00	74,43	0,00	2 925,57
63512	Taxes foncières	0,00	49 661,00	0,00	0,00	-49 661,00	0,00	49 661,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	3 108,09	0,00	0,00	1 891,91	0,00	3 108,09
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	36 500,00	21 088,12	200,00	0,00	15 211,88	0,00	21 288,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	13 600 000,00	13 473 537,33	0,00	0,00	126 462,67		13 473 537,33
6218	Autre personnel extérieur	39 615,00	29 483,45	0,00	0,00	10 131,55		29 483,45
6331	Versement mobilité	157 150,00	153 299,08	0,00	0,00	3 850,92		153 299,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	39 278,00	38 325,27	0,00	0,00	952,73		38 325,27
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	153 126,00	145 599,83	0,00	0,00	7 526,17		145 599,83
64111	Rémunération principale titulaires	5 180 460,00	5 158 967,99	0,00	0,00	21 492,01		5 158 967,99
64112	SFT, indemnité de résidence	123 604,00	123 893,18	0,00	0,00	-289,18		123 893,18
64113	NBI	79 940,00	79 824,77	0,00	0,00	115,23		79 824,77
64118	Autres indemnités	1 038 625,00	1 039 669,65	0,00	0,00	-1 044,65		1 039 669,65
64121	Rémunération principale	386 120,00	386 929,85	0,00	0,00	-809,85		386 929,85
64128	Autres indemnités	156 520,00	156 120,38	0,00	0,00	399,62		156 120,38
64131	Rémunérations	2 140 910,00	2 106 001,70	0,00	0,00	34 908,30		2 106 001,70
64132	SFT, indemnité de résidence	45 060,00	44 512,87	0,00	0,00	547,13		44 512,87
64138	Primes et autres indemnités	266 700,00	286 928,69	0,00	0,00	-20 228,69		286 928,69

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	S10	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6414	Personnel rémunéré à la vacation	10 200,00	11 874,41	0,00	0,00	-1 674,41		11 874,41
6417	Rémunérations des apprentis	14 700,00	13 838,52	0,00	0,00	861,48		13 838,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 605 354,00	1 563 365,58	0,00	0,00	41 988,42		1 563 365,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 709 369,00	1 770 280,38	0,00	0,00	-60 911,38		1 770 280,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	113 882,00	115 726,00	0,00	0,00	-1 844,00		115 726,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	200 525,00	151 404,54	0,00	0,00	49 120,46		151 404,54
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	222,00	0,00	0,00	-222,00		222,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	83 297,00	83 476,05	0,00	0,00	-179,05		83 476,05
64731	Allocations chômage versées directement	27 290,00	6 950,92	0,00	0,00	20 339,08		6 950,92
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 275,00	4 866,22	0,00	0,00	23 408,78		4 866,22
6488	Autres	0,00	1 976,00	0,00	0,00	-1 976,00		1 976,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 431 000,00	1 421 671,13	9 160,58	0,00	168,29	0,00	1 430 831,71
65131	Bourses	16 500,00	15 352,73	1 200,00	0,00	-52,73	0,00	16 552,73
65132	Prix	1 000,00	894,17	0,00	0,00	105,83	0,00	894,17
65311	Indemnités de fonction	198 850,00	198 386,18	0,00	0,00	463,82	0,00	198 386,18
65312	Frais de mission et de déplacement	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	22 345,00	22 673,41	0,00	0,00	-328,41	0,00	22 673,41
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	16 200,00	16 356,00	0,00	0,00	-156,00	0,00	16 356,00
65315	Formation	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	395,00	396,77	0,00	0,00	-1,77	0,00	396,77
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	371,53	0,00	0,00	-371,53	0,00	371,53
6558	Autres contributions obligatoires	201 330,00	219 058,56	0,00	0,00	-17 728,56	0,00	219 058,56
6561	Organismes de regroupement	0,00	25 150,36	0,00	0,00	-25 150,36	0,00	25 150,36
6568	Autres participations	0,00	7 312,50	0,00	0,00	-7 312,50	0,00	7 312,50
657358	Subv. fonct. autres groupements	70 000,00	68 459,00	0,00	0,00	1 541,00	0,00	68 459,00
657362	Subv. fonct. CCAS	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	287 500,00	282 188,00	0,00	0,00	5 312,00	0,00	282 188,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	24 907,96	5 162,38	0,00	-30 070,34	0,00	30 070,34
65818	Autres	149 500,00	138 115,01	2 798,20	0,00	8 586,79	0,00	140 913,21
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	70,83	0,00	0,00	-70,83	0,00	70,83
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	675,00	0,00	0,00	-675,00	0,00	675,00
65888	Autres	59 980,00	1 303,12	0,00	0,00	58 676,88	0,00	1 303,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 915 300,00	20 225 327,67	253 899,50	0,00	436 072,83	0,00	20 479 227,17

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
66	Charges financières	120 000,00	57 041,23	49 488,07	0,00	13 470,70		106 529,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 000,00	99 791,91	0,00	0,00	20 208,09		99 791,91
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-42 750,68	49 488,07	0,00	-6 737,39		6 737,39
67	Charges spécifiques (4)	25 000,00	20 926,30	0,00	0,00	4 073,70		20 926,30
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	20 926,30	0,00	0,00	4 073,70		20 926,30
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		145 000,00	77 967,53	49 488,07	0,00	17 544,40		127 455,60
Total des dépenses réelles		21 060 300,00	20 303 295,20	303 387,57	0,00	453 617,23	0,00	20 606 682,77
023	Virement à la section d'investissement	2 233 111,40						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	600 000,00	498 809,22			101 190,78		498 809,22
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	6 385,00			-6 385,00		6 385,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	600 000,00	492 424,22			107 575,78		492 424,22
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 833 111,40	498 809,22			2 334 302,18		498 809,22

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	22 896,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 161,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	6 737,39

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		21 793 700,00	22 268 778,78	104 058,11	0,00	-579 136,89
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	59 977,98	0,00	0,00	40 022,02
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	59 977,98	0,00	0,00	22,02
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 400 000,00	1 198 789,37	104 058,11	0,00	97 152,52
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	37 086,91	0,00	0,00	-37 086,91
70311	Concessions cimetières (produit net)	41 000,00	34 502,00	0,00	0,00	6 498,00
7062	Redevances services à caractère culturel	77 100,00	63 953,06	4 534,38	0,00	8 612,56
70631	Redevances services à caractère sportif	334 300,00	174 754,30	47 098,50	0,00	112 447,20
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	3 505,00	0,00	0,00	-3 505,00
7066	Redevances services à caractère social	357 000,00	333 610,30	35 458,78	0,00	-12 069,08
7067	Redev. services périscolaires et enseign	457 000,00	415 278,33	16 966,45	0,00	24 755,22
70684	Redevances d'archéologie préventive	32 100,00	32 125,20	0,00	0,00	-25,20
706888	Autres	96 000,00	81 990,20	0,00	0,00	14 009,80
70843	Mise à dispo personnel CCAS	0,00	10 212,97	0,00	0,00	-10 212,97
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	4 804,10	0,00	0,00	-4 304,10
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	6 967,00	0,00	0,00	-6 967,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 711 400,00	7 708 755,00	0,00	0,00	2 645,00
73211	Attribution de compensation	7 200 000,00	7 198 205,00	0,00	0,00	1 795,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	365 000,00	365 362,00	0,00	0,00	-362,00
73221	FNGIR	8 400,00	8 391,00	0,00	0,00	9,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	138 000,00	136 797,00	0,00	0,00	1 203,00
731	Fiscalité locale	9 458 000,00	9 680 788,71	0,00	0,00	-222 788,71
73111	Impôts directs locaux	7 810 000,00	7 938 031,00	0,00	0,00	-128 031,00
73118	Autres contributions directes	0,00	243 510,00	0,00	0,00	-243 510,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	700 000,00	443 143,24	0,00	0,00	256 856,76
73132	Taxe sur les pylônes électriques	58 000,00	61 552,00	0,00	0,00	-3 552,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	320 000,00	391 930,42	0,00	0,00	-71 930,42
73154	Droits de place	15 000,00	3 963,00	0,00	0,00	11 037,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	525 000,00	598 659,05	0,00	0,00	-73 659,05
7318	Autres	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74	Dotations et participations (4)	2 733 500,00	3 241 650,57	0,00	0,00	-508 150,57
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	4 071,00	0,00	0,00	-4 071,00
741123	DSU des communes	400 000,00	418 152,00	0,00	0,00	-18 152,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	RePublié le	réaliser au	Crédits sans emploi
744	FCTVA	20 000,00	27 668,15	0,00			-7 668,15
74718	Autres participations Etat	150 800,00	50 000,00	0,00			100 800,00
7472	Participation régions	9 000,00	115 474,00	0,00			-106 474,00
7473	Participation départements	4 500,00	6 000,00	0,00			-1 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	14 091,05	0,00			-14 091,05
74748	Participation autres communes	21 000,00	0,00	0,00			21 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	60 000,00	89 965,00	0,00			-29 965,00
74771	Participation Fonds social européen	4 500,00	0,00	0,00			4 500,00
74778	Autres fonds européens	10 000,00	0,00	0,00			10 000,00
747888	Autres	750 500,00	933 212,37	0,00			-182 712,37
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	841 039,00	0,00			-841 039,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	842 000,00	0,00	0,00			842 000,00
7484	Dotation de recensement	2 200,00	2 278,00	0,00			-78,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	41 000,00	74 860,00	0,00			-33 860,00
74881	Particip. familles restau, héberg	400 000,00	0,00	0,00			400 000,00
74888	Autres	0,00	664 840,00	0,00			-664 840,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	330 000,00	265 883,23	0,00			64 116,77
752	Revenus des immeubles	160 000,00	102 198,56	0,00			57 801,44
75888	Autres	170 000,00	163 684,67	0,00			6 315,33
Total des recettes de gestion des services		21 732 900,00	22 155 844,86	104 058,11			0,00
76	Produits financiers	800,00	1 307,07	0,00			-507,07
761	Produits de participations	800,00	1 307,07	0,00			-507,07
77	Produits spécifiques (4)	30 000,00	11 495,73	0,00			18 504,27
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	30 000,00	5 110,73	0,00			24 889,27
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 385,00	0,00			-6 385,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	93 009,87				-93 009,87
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	93 009,87				-93 009,87
Total des recettes réelles		21 763 700,00	22 261 657,53	104 058,11			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00	7 121,25				22 878,75
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	30 000,00	7 121,25				22 878,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00				0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	7 121,25				22 878,75

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 059-215905605-20240405-D2CM05042024-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 000 000,00									
139	CREDIT AGRICOLE				3 000 000,00	V	EURIBOR 3 MOIS + 0.55 - FLOOR 0.55 SUR EURIBOR 3 MOIS	0,000	0,770	EUR	T	P		-
140	CREDIT AGRICOLE				2 000 000,00	F	TAUX FIXE	0,000	1,700	EUR	A	P		-
589470E	CAISSE D EPARGNE				2 000 000,00	F	TAUX FIXE	0,000	1,510	EUR	T	P		-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
B1.2**

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 896 076,72					0,00	25 565,99	0,00	29 280,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 896 076,72					0,00	25 565,99	0,00	29 280,67
139		0,00	-	1 635 979,15	10,50	V	0.770	0,770	0,00	1 958,61	0,00	7 017,21
140		0,00	-	1 260 097,57	8,02	F	1.700	1,700	0,00	23 607,38	0,00	21 005,13
589470E		0,00	-	2 000 000,00	14,98	F	1.51	1,510	0,00	0,00	0,00	1 258,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 896 076,72					0,00	25 565,99	0,00	29 280,67

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-01-20
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBV INVESTISSEMENT REGION NA	0	01/01/2022
L	SUBV INVESTISSEMENT DEPARTEMENT NA	0	01/01/2022
L	SUBV INVESTISSEMENT GFP RATTACHEMENT NA	0	01/01/2022
L	SUBVENTIONS INVEST RATT ACTIF AMORT AUTRES NA	0	01/01/2022
L	SUBVENTIONS INVEST RATT ACTIF NON AMORT AUTRES NA	0	01/01/2022
L	FRAIS D ETUDES AVEC AMORT 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	FRAIS D'ETUDES AVEC AMORT 5 ANS	5	01/01/2022
L	SUBVENTIONS BATIMENTS INSTALLATIONS 20 ANS	20	01/01/2022
L	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES 5 ANS	5	01/01/2022
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES 15 ANS	15	01/01/2022
L	MATERIEL ROULANT OUTIL.INCENDIE DEFEN 5 ANS	5	01/01/2022
L	AUTRE MATERIEL OUTIL.INCENDIE DEFEN 5 ANS	5	01/01/2022
L	MATERIEL ROULANT 5 ANS	5	01/01/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE 5 ANS	5	01/01/2022
L	MATERIEL TECHNIQUE DIVERS 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	MATERIEL TECHNIQUE DIVERS 5 ANS	5	01/01/2022
L	MATERIEL TECHNIQUE DIVERS 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	MATERIEL TECHNIQUE DIVERS 5 ANS	5	01/01/2022
L	BIENS HISTO ET CULTURELS IMMOBILIER 30 ANS	30	01/01/2022
L	BIENS HISTO ET CULTURELS MOBILIER 15 ANS	15	01/01/2022
L	MAT TRANSPORT DIVERS (VEHICULE LEGER) 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	MAT TRANSPORT DIVERS (VEHICULE LEGER) 5 ANS	5	01/01/2022
L	MAT TRANSPORT DIVERS (VEHICULE UTILITAIRE LOURD ET	7	01/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE 4 ANS	4	01/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE NON SCOLAIRE 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE NON SCOLAIRE 4 ANS	4	01/01/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE 1 AN BFV	1	01/01/2022



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	MOBILIER SCOLAIRE 10 ANS	10	01/01/2022
L	MATERIEL DE BUREAU SCOLAIRE 5 ANS	5	01/01/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER NON SCOLAIRE 1 AN B	1	01/01/2022
L	MOBILIER NON SCOLAIRE 10 ANS	10	01/01/2022
L	MATERIEL DE BUREAU NON SCOLAIRE 5 ANS	5	01/01/2022
L	MATERIEL ET EQUIPEMENT DIVERS 1 AN BFV	1	01/01/2022
L	MATERIEL ET EQUIPEMENT CULTUREL 10 ANS	10	01/01/2022
L	EQUIPEMENT DE CUISINE 10 ANS	10	01/01/2022
L	MATERIEL ET EQUIPEMENT DIVERS 5 ANS	5	01/01/2022
L	TELEPHONIE 1 AN BFV	1	20/01/2023
L	TELEPHONIE 4 ANS	4	20/01/2023
L	CHEPTEL 1 AN BFV	1	20/01/2023
L	CHEPTEL 3 ANS	3	20/01/2023



IV – ANNEXES


B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	717 868,68	
Personnes de droit privé	249 025,38	
Associations	239 698,98	
AADVAH	973,00	
ADCPG NORD	604,00	
AIDE AUX DEFAVORISES ECONOMIQUES	500,00	
AIDE MED & CARICATIVE FRANCE-UKR	3 000,00	
AMICALE DES VOLONTAIRES DU SANG	834,00	
ASS LES AMIS SAINT-JOSEPH-DE-BUR	7 500,00	
ASS SECLIN LE PING POUR PRETEXTE	8 500,00	
ASSOCIATION GENERALE MUTILES	362,00	
ASSOCIATION LORIVAL	228,00	
ASSOCIATION SECLIN FORCE ET CARD	250,00	
ATHLETISME CLUB SECLINOIS	5 000,00	
CLUB DES AINES DE SECLIN BURGAIL	690,00	
COEUR DE FEMMES	618,00	
COLLEGIALE LES ENFANTS DE BURGAIL	75,00	
COMITE DE JUMELAGE DE SECLIN	7 623,00	
COMITE DE QUARTIER DE BURGAILT	681,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES	45 874,00	
CONFRERIE DES CHEVALIERS	1 200,00	
COUP DE POUCE	721,00	
CYCLO CLUB DE SECLIN	1 000,00	
DYNAMIQUE SPORT	1 450,00	
ECOLE DE DANSE EXPR CORPO SECLIN	11 921,00	
ECOLE DE DANSE EXPR CORPO SECLIN	1 500,00	
ENTRAIDE AUDITION	1 000,00	
FEDERATION COLOMBOPHILE	1 186,00	
FEDERATION FRANCAISE CARDIOLOGIE	300,00	
FOOTBALL CLUB DE SECLIN	34 000,00	
FORME SANTE DETENTE SECLIN	3 000,00	
IBERICA	144,00	
LA MAMOUNETTE	77,00	
LA SECLINOISE VOLLEY BALL	750,00	
LES AMIS DE LA CITE JARDINS	477,00	
LES AMIS DES GEANTS	743,00	
LES AMIS DU CMEM	353,00	
LES RITOUDIS COUDE A COUDE	513,00	
LES TABACS D HIER	253,00	
MOVING YOGA COMBAT SECLIN MYCS	4 200,00	
OFFICE DE TOURISME DE SECLIN	10 000,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	4 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
RALLYE CHRONO ORGANISATION	250,00	
SAUVEGARDE COLLEGIALE ST PIAT	1 246,00	
SECLIN BASKET CLUB	7 000,00	
SECLIN NATATION	6 850,00	
SECLIN PLONGEE	2 000,00	
SECLIN RANDO	500,00	
SECLINOISE ARCHERIE	3 500,00	
SECLINOISE ARCHERIE	3 000,00	
SECOURS CATHOLIQUE	472,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1 387,00	
SELARL DR PRIZAC	108,48	
SOCIETE DE GYMNASTIQUE ST PIAT	2 300,00	
SOS UKRAINE	6 363,50	
SPORTIVE JAVELOT SECLIN	700,00	
TENNIS CLUB LA SECLINOISE	1 800,00	
TENNIS CLUB LA SECLINOISE	1 000,00	
TENNIS CLUB LA SECLINOISE	1 000,00	
UCASS	9 600,00	
UNCAFN SECTION DE SECLIN	640,00	
UNION LOCALE CGT DE SECLIN	2 336,00	
UNION MUSICALE DE SECLIN	21 600,00	
UNION SPORTIVE JUDO JU JITSU	2 600,00	
VIVRE ENSEMBLE	846,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	9 326,40	
BIGEAY RENE	460,00	
BLALTA EMMA	136,00	
BONNAND SEBASTIEN	180,00	
CALOINI JACQUES	460,00	
DUBART PATRICK	250,00	
DUMETZ SAMUEL	260,00	
DURIEZ DANIELE	460,00	
FERNANDEZ JEAN PIERRE	460,00	
FRACZEK SYLVIE	460,00	
HARDY MARC	460,00	
LEGRAIS JULIEN	460,00	
LEGRAIS JULIEN	150,00	
LEMAIRE CYRIL	460,00	
LESCALIER FRANCK	325,40	
MAROINE ABDALLAH	460,00	
MARTINEZ GUILLAUME	460,00	
MESTDAG QUENTIN	460,00	
POPPE JEAN DENIS	460,00	
RAUL EMILIE	960,00	
ROGEZ JOSIANE	250,00	
THELIER MARTINE	200,00	
VAUCHER CHRISTOPHE	460,00	
WAJSBROT MAURICE	175,00	

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
 Reçu en préfecture le 17/04/2024
 Publié le 17/04/2024
 ID : 059-215905605-20240405-D2CM05042024-DE



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
WIMETZ FABRICE	460,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	468 843,30	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	468 843,30	
CCAS	400 000,00	
SIVOM DU GRAND SUD ARRDT LILLE	717,30	
SIVU INSERTION SOCIALE ET PROFES	68 126,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		67,00	0,00	67,00	52,00	13,00	65,00
Adjoint administratif	C	16,00	0,00	16,00	6,00	10,00	16,00
Adjoint administratif principale de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principale de 2ème classe	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché principal	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		152,00	21,00	173,00	112,82	43,21	156,03
Adjoint technique	C	87,00	21,00	108,00	52,82	43,21	96,03
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	36,00	0,00	36,00	33,00	0,00	33,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		TITULAIRES	NON TITULAIRES
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	2,00	6,00	2,00	1,81	3,81
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educatrice de jeune enfants	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière en soins généraux	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,30	0,30
Psychologue de classe normal	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,51	0,51
Puéricultrice de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		11,00	0,00	11,00	9,00	2,00	11,00
Educateur activités physiques et sportives	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Educateur activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur activités physiques et sportives principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		37,00	4,00	41,00	16,60	6,81	23,41
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,50	0,50
Assistant d'enseignement artistique emploi accessoire	B	0,00	4,00	4,00	0,00	1,18	1,18
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - musique	B	11,00	0,00	11,00	5,75	0,30	6,05
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - musique	B	15,00	0,00	15,00	2,85	3,83	6,68
Assistant de conservation du patrimoine	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		33,00	0,00	33,00	17,00	14,00	31,00
Adjoint d'animation	C	16,00	0,00	16,00	3,00	12,00	15,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES	AGENTS TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
Animateur	B	7,00	0,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Animateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien brigadier de police municipale	C	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		316,00	27,00	343,00	218,42	80,83	299,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
25/03/2002 - 31/03/2000	Caisse d'épargne de Flandre		Banque coopérative régie par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999	55 615,41
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/03/2002 -	Association Les Papillons blancs de LILLE		Association loi 1901	780 681,49
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
25/03/2002 -	Comité des uvres sociales		Association loi 1901	45 874,00
25/03/2002 -	Union Musicale de Seclin		Association loi 1901	21 600,00
25/03/2002 -	Union des commerçants et artisans de Seclin		Association loi 1901	9 600,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.